

Webinaires des Éditions Yvon Blais

Durée : 1 h 30 • Prix : 95 \$

Activités de formation dont l'admissibilité sont en voie d'être confirmées par le Barreau du Québec pour les fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats et admissible pour les notaires selon le Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires, chapitre N-3, r. 9.1.

Droit civil

Mardi 11 mai 2021

Comprendre les frais de justice

Charlotte Montmarquette, avocate*

Ce webinaire vise à démystifier les frais de justice pouvant être octroyés par le tribunal. Les articles 339 à 344 du *Code de procédure civile* seront donc étudiés.

Cette formation vous permettra notamment de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui est inclus dans les frais de justice ?
- Quand est-il possible de réclamer des frais de justice ?
- Quand est-il possible de s'opposer aux paiements des frais de justice ?
- Quelle est la différence entre la notion d'abus sous l'art. 51 C.p.c. et celle prévue à l'art. 342 C.p.c. ?

Des exemples concrets tirés de la jurisprudence récente seront également expliqués afin d'aider à la compréhension du sujet.

* M^e Charlotte Montmarquette est avocate depuis 2018 et elle est titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational (Juris Doctor) de l'Université de Sherbrooke. Elle s'est jointe à l'équipe de Thomson Reuters en 2019 à titre de rédactrice juridique. Depuis ce moment, elle a participé à la rédaction de nombreux ouvrages juridiques tels : *Le Grand collectif : Code de procédure civile : commentaires et annotations*, *La responsabilité civile* et *Frais de justice : législation annotée*. Forte également de son expérience dans le domaine des communications, elle souhaite vulgariser l'information juridique pour permettre à un maximum de personnes de la comprendre : l'accès au droit et à la justice lui est primordial.

Nouveauté – Webinaire gratuit

Jeudi 6 mai 2021

Catalysez l'efficacité : gérez les priorités par l'optimisation de processus !

Maxime Simard, modérateur, Michael Hassan et Mélissa Azuelos, panélistes*

Les priorités stratégiques 2021 des services juridiques demeurent dynamiques. La gestion des priorités est toujours au coeur de la réalité opérationnelle.

De part et d'autre, les services juridiques cherchent à tirer parti des technologies pour changer leurs processus d'affaires visant à atteindre les objectifs de performance départementaux et corporatifs.

Notre panel partagera leurs précieuses expériences et leur vision stratégique sur l'adoption et l'implantation de solutions technologiques au soutien de processus d'affaires, avec une attention particulière sur la gestion de projet.

* Maxime Simard est un geek de l'information et représente la voix du client au sein de Thomson Reuters. Il sonde les meilleures pratiques des secteurs juridique, fiscal et comptable, pour ensuite partager les analyses de performance concurrentielle qui en résultent. Plus d'une dizaine d'années d'expérience dans la gestion du changement pour ses clients ont convaincu Maxime que les nouvelles technologies avaient beaucoup à offrir pour démystifier notre monde complexifié. Il a auparavant fait ses classes au moyen d'une formation juridique qui a culminé avec la rédaction d'un mémoire de maîtrise sur le droit et l'information.

Michael Hassan est membre du Barreau du Québec (1999) et du Barreau de l'Ontario (2002) et possède une vaste expérience en droit des sociétés, en gestion de placements, en fusions et acquisitions, en dérivés/valeurs mobilières, en capital-investissement, en infrastructure, en immobilier en partenariat, en droit de la concurrence et en droit commercial. Avant de se joindre à Investissements PSP, il a été conseiller juridique de Quebecor World Inc. (l'un des plus grands imprimeurs commerciaux au monde) et, auparavant, associé chez Norton Rose Fulbright (anciennement Ogilvy Renault). Il a aussi occupé un poste d'associé dans un cabinet d'avocats de premier plan à Buenos Aires, en Argentine (Muñoz de Toro et Muñoz de Toro). M. Hassan parle couramment le français, l'anglais et l'espagnol. Il a obtenu à la fois son LLL (1996) et son LLB (1997) de l'Université d'Ottawa, et détient également un diplôme de rédaction législative et juridique de l'Université d'Ottawa. Il a fait partie de l'équipe interne d'Investissements PSP récompensée par le prix OIT/ACC Global Counsel Award 2010 de la meilleure équipe M&A. Il a également reçu le Global Counsel Award 2013 dans la catégorie M&A individuel de l'année.

Mélissa Azuelos s'est joint à Lightspeed en novembre 2018. Sa pratique s'est concentrée sur le PAPE de la Société sur le TSX en mars 2019 et sur le NYSE en septembre 2020, ainsi que d'autres placements et sur les transactions les plus récentes de la société, notamment en Europe, aux ÉU, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Avant de se joindre à Lightspeed, Melissa a travaillé chez CAE et BLG.

Nouveauté

Disponible en tout temps

Pot-pourri éclectique de jurisprudence récente en matière d'indemnités de fin d'emploi (et, en filigrane, les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19)

Frédéric Desmarais*

Cette formation s'adresse aux praticiens en droit de l'emploi ainsi qu'aux gestionnaires en ressources humaines qui souhaitent connaître les développements récents en matière d'indemnités de fin d'emploi et comprendre les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19 dans ce domaine.

Dans le cadre de ce webinaire, le conférencier traitera des décisions récentes portant sur les indemnités de fin d'emploi, dont l'arrêt *Matthews c. Ocean Nutrition Ltd.*, qui concerne l'indemnisation des avantages découlant d'un régime d'intéressement à long terme. Il examinera également la question de savoir si les employés licenciés pendant la pandémie peuvent bénéficier d'une indemnité tenant lieu de délai de congé bonifiée et si cette pandémie peut être assimilée à un cas de force majeure exonérant l'employeur de son obligation de verser une telle indemnité.

* M^e Frédéric Desmarais, CRHA, est avocat-conseil au sein du groupe Droit du travail et de l'emploi du cabinet Norton Rose Fulbright Canada. Il s'intéresse à toutes les facettes du droit du travail et de l'emploi, en particulier aux questions et litiges relatifs au droit civil de l'emploi, tels que l'obligation de loyauté et les clauses restrictives. Il possède également des compétences en droit du travail et de l'emploi fédéral. M^e Desmarais intervient auprès des employeurs de compétence provinciale et fédérale afin de leur fournir des conseils stratégiques en matière de gestion de la main-d'œuvre. Il représente des employeurs devant les instances compétentes, notamment les tribunaux administratifs et les tribunaux de droit commun, de même que les arbitres de griefs. Conférencier et auteur prolifique dans son domaine, M^e Desmarais a signé l'ouvrage *Le contrat de travail (art. 2085 à 2097 C.c.Q.)*, coll. « Commentaires sur le Code civil du Québec », publié aux Éditions Yvon Blais. De plus, il enseigne le droit du travail et de l'emploi à l'École du Barreau du Québec et siège à titre de membre au Conseil de discipline du Barreau du Québec.

Nouvelle date

Mardi 1^{er} juin 2021

La crise sanitaire : la gestion des ressources humaines et les droits de gérance de l'employeur

Mohamed Badreddine*

La crise sanitaire actuelle causée par la maladie à coronavirus COVID-19 a forcé les milieux de travail et les gestionnaires en ressources humaines à prendre des décisions et à s'adapter à une vitesse que l'on aurait difficilement pu imaginer auparavant.

Alors que nous avons été jusqu'ici en mode « gestion de crise », le conférencier fournira des outils aux gestionnaires en ressources humaines visant à les faire passer en mode « intervention proactive ».

Ce webinaire s'adresse aux avocats en droit du travail ainsi qu'aux gestionnaires en ressources humaines. Il leur permettra de mieux comprendre comment l'impact de la crise sanitaire a affecté l'exercice pré-crise des droits de gérance de l'employeur. Il leur fournira aussi des outils et des pistes de réflexion pour qu'ils puissent mieux aborder plusieurs sujets en droit du travail et s'ajuster à la réalité actuelle, et ainsi faire face aux défis à venir.

Le conférencier traitera notamment des sujets suivants :

- La gestion du télétravail
- Vie privée et télétravail : comment déterminer les limites
- Les logiciels de sécurité informatique
- Le risque sanitaire au travail : les obligations de l'employeur et des employés
- L'employeur pourra-t-il exiger une vaccination obligatoire ?
- Quelques mots sur les permis de travail
- La gestion des retards au travail et des absences pour cause de maladie
- La réorganisation, les mises à pied et les fins d'emploi.

* Mohamed Badreddine est avocat et CRHA. Après avoir œuvré plus de 12 ans au sein de cabinets d'avocats internationaux et d'envergure en droit du travail, de l'emploi et de l'immigration, il a démarré son propre cabinet en 2017. Sa pratique en droit du travail et de l'emploi englobe l'ensemble des aspects de ce domaine, notamment les questions relatives à l'interprétation et à l'application des conventions collectives, ainsi que la représentation de ses clients devant les tribunaux. Il assiste aussi ses clients dans la gestion et la prise de décisions en ce qui a trait aux ressources humaines et fournit de précieux conseils juridiques sur la gestion du capital humain en entreprise. M^e Badreddine travaille avec des entreprises et des organismes œuvrant dans les secteurs privés et publics. Il pratique aussi en droit de l'immigration. Dans ce rôle, il prépare les candidatures des immigrants dans divers programmes pour la province du Québec et le Canada. Par exemple, il s'occupe des dossiers des immigrants investisseurs, entrepreneurs ou travailleurs qualifiés et représente les candidats devant les autorités québécoises et canadiennes. M^e Badreddine représente aussi des employeurs qui souhaitent embaucher des travailleurs étrangers ou transférer de la main-d'œuvre au Canada. Il assiste ses clients durant tout le processus d'immigration, y compris l'obtention de la citoyenneté canadienne. Son expertise en droit du travail et de l'emploi lui permet d'ailleurs de conseiller et d'épauler sa clientèle d'affaires immigrante dans ses projets, notamment de démarrage ou d'acquisition d'entreprise au Québec ou au Canada.

Webinaires récents disponibles en rediffusion

Droit civil

Prescription extinctive : suspension, renonciation et interruption

Frédéric Levesque

Prescription extinctive : notion, point de départ et délais particuliers

Frédéric Levesque

Pratiques de commerce interdites (L.p.c.)

Charlotte Montmarquette, avocate

L'objection reposant sur le secret professionnel – Formation pratique pour le plaideur

Guillaume Gourde-Pinet

La preuve psychologique

Karine Poitras et Pierre-C. Gagnon

Rédaction de fiducies testamentaires et enjeux de règlement

Elizabeth Lamarre, notaire, fiscaliste

Mise à jour sur les fiducies entre vifs

Elizabeth Lamarre, notaire, fiscaliste

Droit des affaires

Décisions récentes sur la responsabilité des administrateurs

Marc Guénette, avocat, Thomson Reuters

Questions et réponses en droit des sociétés en 2020

Marc Guénette, avocat, Thomson Reuters

La bonne gouvernance en 2020 : par qui, pour quoi, comment ?

Emmanuelle Létourneau, avocate, LL.M., ASC, C.Dir.

Vérification diligente II : clauses usuelles et particulières

Marc Guénette, avocat, Thomson Reuters

Les décisions les plus intéressantes en droit de sociétés rendues par les tribunaux en 2020

Marc Guénette, avocat, Thomson Reuters

Efficacité organisationnelle

Comment rendre service à vos clients en parant à votre invalidité ou votre décès éventuel

Sébastien Lapointe, avocat associé chez Techtonik Legal Inc.

Fiscalité

Gratuit – Le litige fiscal à l'ère de la COVID-19

M^{es} Marie-Hélène Tremblay et Stéphanie Pépin

Immobilier

Jurisprudence récente en matière de vices cachés (2018-2020)

Bryan-Éric Lane, LANE, avocats et conseillers d'affaires inc.

Propriété intellectuelle

Les marques de commerce au Canada : ce que tout juriste devrait savoir

Sébastien Lapointe, avocat associé chez Techtonik Legal Inc.

Les droits d'auteur au Canada : ce que tout juriste devrait savoir

Sébastien Lapointe, avocat associé chez Techtonik Legal Inc.

Technologies

Meilleures pratiques pour les juristes afin de mener efficacement des appels vidéo

Sébastien Lapointe, avocat associé chez Techtonik Legal Inc.

L'automatisation dans le domaine juridique à la portée de tous les juristes

Sébastien Lapointe, avocat associé chez Techtonik Legal Inc.

Vie privée

Projet de loi 64 sur la protection des renseignements personnels : rétablir l'équilibre

Antoine Guilmain, avocat

Projet de loi C-11 : refonte proposée du régime fédéral de protection des renseignements personnels

Sébastien Lapointe, avocat associé chez Techtonik Legal Inc.